

Écrit par ONXEO

Vendredi, 26 Septembre 2014 13:05 - Mis à jour Vendredi, 26 Septembre 2014 13:09



Paris, (France), Copenhague, (Danemark), le 25 septembre 2014 - **Onxeo SA** (Euronext Paris, Nasdaq OMX Copenhague - ONXEO), société innovante spécialisée dans le développement de **médicaments orphelins en oncologie**, a reçu le prix « Gouvernance d'Argent » du palmarès 2014 des entreprises Valeurs Moyennes, lors de la 11^{ème} édition des Grands Prix des Gouvernements d'Entreprise organisée par l'AGEFI le 24 septembre 2014.

Les trophées des Grands Prix du Gouvernement d'entreprise AGEFI sont décernés aux sociétés cotées qui ont les meilleures pratiques en matière de gouvernance, en ce qui concerne notamment la composition du conseil d'administration, la transparence de la communication, le fonctionnement des organes sociaux, la responsabilité sociétale et la gestion des risques. Ils sont attribués sur la base des résultats d'une enquête réalisée auprès des professionnels de la Finance. La méthodologie est validée par un comité de pilotage qui identifie les bonnes pratiques au sein des entreprises à partir des données communiquées dans le rapport annuel et le document de référence.

Depuis plusieurs années, Onxeo s'attache à optimiser ses pratiques en matière de gouvernance : la société se réfère au code de gouvernement d'entreprise MiddleNext ; elle dispose d'un conseil d'administration composé majoritairement de membres indépendants et très mobilisés aux côtés du management, dont le fonctionnement est encadré par un règlement intérieur ; elle a mis en place un code de bonne conduite. La société s'attache également à communiquer régulièrement et de manière détaillée sur ses projets, ses avancées et ses comptes.

Ces éléments, distingués par la communauté financière au travers du prix « Gouvernance d'Argent » et

Écrit par ONXEO

Vendredi, 26 Septembre 2014 13:05 - Mis à jour Vendredi, 26 Septembre 2014 13:09

déterminants pour conforter la confiance des actionnaires et des marchés financiers, s'ajoutent aux très hauts standards de qualité appliqués dans l'ensemble de ses activités de la Société, en particulier dans le domaine de la R&D.

« Nous sommes très fiers et heureux de recevoir cette distinction qui confirme l'excellence de notre gouvernance, avec des comités, des processus et des réglementations performants, composantes indispensables pour mener à bien notre mission et réaliser nos objectifs de création de valeur. Le palmarès 2014 nous hisse au niveau d'entreprises d'envergure internationale telles que Boiron et Guerbet, et reflète notre ambition dans le domaine des médicaments orphelins en oncologie», commente Patrick Langlois, Président du Conseil d'administration d'Onxeo.

A propos d'Onxeo

La vision d'Onxeo est de devenir un acteur international, leader et pionnier en oncologie, et plus spécifiquement dans le domaine des cancers orphelins ou rares, en développant des alternatives thérapeutiques innovantes, pour « faire la différence ». Les équipes d'Onxeo s'engagent à développer des médicaments innovants, pour apporter de l'espoir aux patients et améliorer de manière significative leur qualité de vie.

Ses produits à un stade avancé de développement clinique :

Écrit par ONXEO

Vendredi, 26 Septembre 2014 13:05 - Mis à jour Vendredi, 26 Septembre 2014 13:09

Livitag® (doxorubicine Transdrug™) : en phase III dans le carcinome hépatocellulaire

Validive®(clonidine Lauriad®) : en phase II dans la mucite orale sévère

Beleodaq® (belinostat) : enregistré et disponible aux Etats-Unis dans le lymphome à cellules T périphérique en rechute ou réfractaire

Avertissement

Le présent communiqué contient de manière implicite ou expresse certaines déclarations prospectives relatives à Onxeo et à son activité. Ces déclarations dépendent de certains risques connus ou non, d'incertitudes, ainsi que d'autres facteurs, qui pourraient conduire à ce que les résultats réels, les conditions financières, les performances ou réalisations de Onxeo diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Onxeo émet ce communiqué à la présente date et ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives qui y sont contenues, que ce soit par suite de nouvelles informations, événements futurs ou autres. Pour une description des risques et incertitudes de nature à entraîner une différence entre les résultats réels, les conditions financières, les performances ou les réalisations de Onxeo et ceux contenus dans les déclarations prospectives, veuillez-vous référer à la section « Facteurs de Risque » du Document de Référence 2013 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, l'AMF, le 7 avril 2014, qui est disponible sur les sites Internet de l'AMF <http://www.amf-france.org> et de la Société

<http://>

www.onxeo.com.